

2008/953 - DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT A
L'OFFICE DU TOURISME ET BUREAU DES CONGRES DE
LYON. (DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 décembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«Par délibération du 26 mai 2008, vous avez désigné les représentants de la Ville de Lyon pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'Office du Tourisme et Bureau des Congrès de Lyon : Jean Michel DACLIN, Thérèse RABATEL et Richard BRUMM.

Richard BRUMM m'a fait savoir qu'en raison d'un emploi du temps déjà très chargé, il ne pourrait plus siéger au sein de cet organisme.

Aussi, je vous propose la candidature d'Evelyne HAGUENAUER pour siéger au Conseil d'Administration de l'office du tourisme et bureau des congrès en remplacement de Richard BRUMM. »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le statut de l'Organisme ;

Vu le résultat du scrutin auquel il a été procédé ;

DELIBERE

Madame **Evelyne HAGUENAUER** est désignée pour représenter la Ville de Lyon au sein du Conseil d'administration de l'Office du Tourisme et Bureau des Congrès de Lyon.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,